

Urbanisation Déconstruire les idées reçues

- p.11** Le point sur la vaccination
- p.19** Promenons-nous sur les sentiers brainois

Une ville en transition

Dans ce numéro du « Braine Notre Ville », alors que la stratégie de vaccination prend un nouvel élan et que le printemps donne des perspectives de respiration, nous vous invitons à prendre de la hauteur pour évoquer un sujet qui est sur de nombreuses lèvres : l'urbanisation.

Certains ont un sentiment d'étouffement de voir plusieurs nouveaux bâtiments pousser comme des champignons ci et là. D'autres y voient une opportunité de dépolluer, moderniser et améliorer un quartier. D'autres ont peur de manquer d'espaces verts. D'autres encore se félicitent d'avoir pu trouver un nouveau logement en centre-ville, à proximité de nombreux services publics.

Dans chaque ville, dans chaque village, l'urbanisation ne laisse pas indifférente. Elle agite plusieurs sentiments. Elle fait naître des oppositions citoyennes. Elle crée tantôt la peur, tantôt l'espoir d'un embellissement. Nous ne sommes pas insensibles à ces sentiments. Nous travaillons énormément dans l'ombre, avec les services communaux de l'urbanisme, des travaux, de l'environnement, de la mobilité, des sports,... lorsqu'un projet nous est soumis. Ce projet est alors passé au peigne fin avec cette nécessité d'y trouver les meilleurs aménagements possibles pour garantir un cadre de vie optimal au sein et autour du projet. Ce sont des heures de travail, de croquis, de négociations – parfois difficiles – pour arriver à nos fins.

Ces projets sont ensuite mis dans les mains des citoyen(ne)s pour que chacun puisse donner son avis, poser ses questions, émettre ses remarques positives comme négatives. Les porteurs de projets rectifient alors éventuellement les choses pour, ensemble, créer le meilleur aménagement possible. Rien n'est tacite, tout est transparent, chacun a son mot à dire. Le dossier de ce bulletin communal vous permettra probablement d'y voir plus clair, notamment au sujet du plan de secteur et des projets en cours ou à venir. En tant qu'élus locaux, nous restons bien évidemment à votre écoute et à votre disposition.

Au nom du Collège communal,

Maxime Daye
Votre Bourgmestre



Sommaire

- 03 **ÉDITO**
- 04 DOSSIER**
Urbanisation
- 09 **ENVIRONNEMENT**
- 11 **VACCINATION**
- 13 **TRIBUNE POLITIQUE**
- 15 **MOBILITÉ**
- 17 **CADRE DE VIE**
- 18 **PROPRETÉ PUBLIQUE**
- 19 **TOURISME**
- 21 **CARNET DE FAMILLE**
- 22 **ESPACE CITOYEN**

Bilan positif pour notre Zone de Police

Une diminution de 8,06% en 2020 sur l'ensemble des phénomènes rencontrés. Un chiffre plus qu'encourageant pour le Bilan de la Criminalité de notre Zone de police, qui couvre les communes de Braine-le-Comte, Soignies, Écaussinnes et Le Roeulx. On observe donc la régression de plusieurs phénomènes importants comme les vols dans les habitations, les vols de véhicules ainsi que le vandalisme. En plus de la gestion de la crise sanitaire, la présence sur le terrain a encore été renforcée, avec plus de 10.000 heures de patrouilles au total. Seul bémol : l'augmentation des chiffres de violences intrafamiliales avec 3 faits de plus qu'en 2019 (d'autres infos à ce sujet en page 22). Une augmentation minime certes, mais un fléau qui constituera encore un point d'attention particulier pour nos policiers.



Bourgmestre en charge de la sécurité, de la police et des pompiers
maxime.daye@7090.be, 0496/027.773

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable
Maxime Daye, Bourgmestre

Rédaction
Cellule Communication
commu@7090.be - 067/874.839

Graphisme
Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire
Regifo : info@regifo.be - 071/740.137

Prochain numéro
25 mai 2021

Date de remise des textes
17 avril 2021



Urbanisation

Déconstruire les idées reçues

« Ca pousse comme des champignons », « Bientôt, on ne verra plus que du béton »... Quand il s'agit d'urbanisation, les clichés ont souvent la vie dure. Il faut dire qu'il n'est pas toujours facile de comprendre les textes réglementaires et les acronymes liés à cette matière. On fait le point, dans ce dossier, sur les vérités et contre-vérités les plus souvent entendues concernant notre entité.

“ Il y a déjà bien assez de logements pour les Brainois ! **Faux** ”

La population continue d'augmenter partout en Belgique. Mais, outre cette croissance démographique, les nouveaux modèles familiaux doivent être pris en compte dans les prévisions à long terme.

Selon une étude du Bureau fédéral du Plan, le nombre de ménages passera de 4.9 millions en 2019 à 5.8 millions en 2070. De plus, la part des ménages composés d'une seule personne et le nombre de familles monoparentales augmentent sensiblement.

Ces nouvelles familles doivent pouvoir choisir de rester à Braine-le-Comte, tout comme leurs enfants après elles, sans devoir migrer vers d'autres communes, faute de logements disponibles, tous budgets confondus.



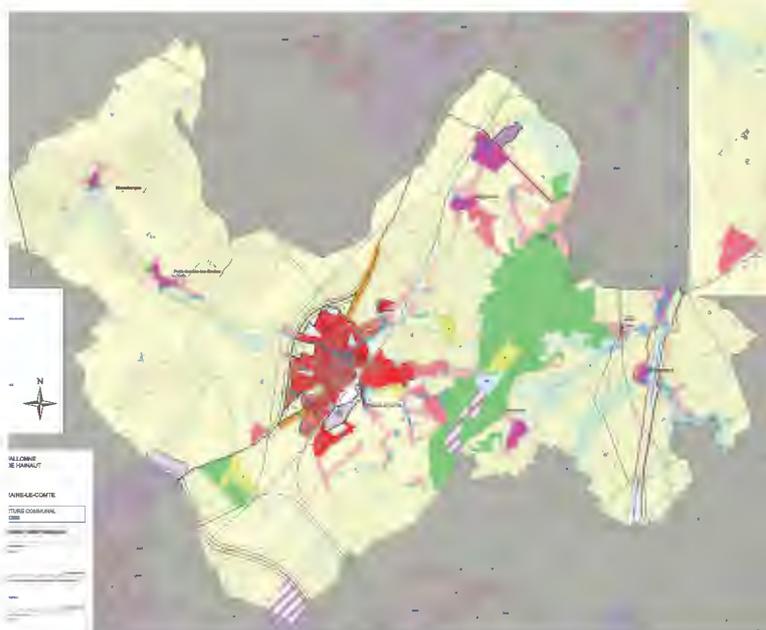
“ Bientôt, il n'y aura plus aucun espace vert à Braine-le-Comte ! **Faux** ”

Tous les terrains non occupés ne peuvent pas être construits ! Tout dépend de leur affectation au **Plan de Secteur**.

Le Plan de Secteur est un outil réglementaire wallon qui organise le territoire en zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activités économiques...) et zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts...).

Figé depuis 1987, le Plan de Secteur permet d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse en évitant la consommation abusive d'espace.

En résumé très simplifié, tout ce qui se trouve dans des **tonalités de rouge** sur la carte du Plan de Secteur est une **zone dite artificialisée**, donc destinée à être construite. Le reste ne l'est pas. Et, concernant notre Ville : **le jaune majoritaire** représente des **zones agricoles** et le vert, les parties verdurisées et boisées. Le **bois de la Houssière** est d'ailleurs facilement identifiable.



“ Ces nouvelles constructions ne profitent qu'aux promoteurs privés. **Faux** ”

Lorsqu'un permis d'urbanisme est déposé, la Ville peut imposer au demandeur certaines obligations pour combler les besoins générés par le projet. C'est ce que l'on appelle :

- **les conditions** (imposées pour s'assurer que le projet s'intègre bien dans son environnement bâti et non bâti – internes au projet)
- **les charges d'urbanisme** (imposées pour combler des coûts que le projet est susceptible de causer à la collectivité – externes au projet).

De cette façon, lors de la construction d'un bâtiment, il peut être imposé au promoteur de réaliser des aménagements de mobilité, de prévoir du stationnement public, de créer des espaces verts conviviaux et des espaces de vie avec des aires de jeux ou de rénover des trottoirs.

Il s'agit là d'un mécanisme très utile pour l'**amélioration de la qualité de vie** là où il n'est souvent pas possible, pour la Ville, d'investir à hauteur des charges imposées.

Quelques exemples de conditions et de charges d'urbanisme à Braine-le-Comte

ÉCOQUARTIER À L'ARRIÈRE DE LA GARE

Remboursement de la totalité de la **part communale liée aux travaux de la gare** dont la prolongation du tunnel sous-voies, à hauteur d'**1 million d'euros**.

QUARTIER MAROuset-HOUSSIÈRE

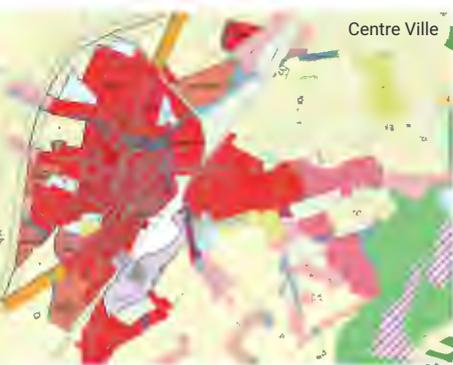
Aménagement d'un **espace vert avec aire de jeux / Réaménagement des sentiers / Pose de bulles à verre enterrées / ...**

CHAMP DU MOULIN

Parc de 2 hectares avec jeux / Boulevard urbain arboré / Rond-point de la nationale...

ANCIEN SITE DES AUTOBUS BRAINOIS

Dépollution du sol / Stationnement public / Nichoirs pour martinets noirs / ...



En plus du Plan de Secteur, la Ville s'est dotée d'un **Schéma de Structure Communal** (dont sont issues les cartes ci-contre)*. Ce document d'orientation précise le Plan de Secteur sans s'en écarter, en incluant des densités de population possibles et des options d'aménagement. **Un Guide Communal d'Urbanisme (GCU)** est également en projet.

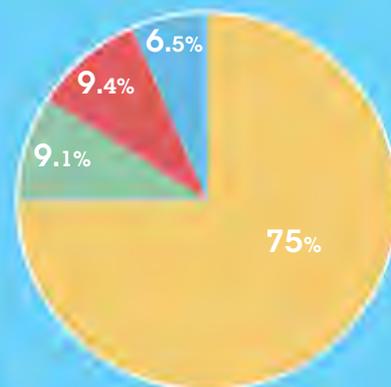
Il est possible de s'écarter du Plan de Secteur mais il est extrêmement difficile d'y déroger ! En gros, les exceptions sont rares et vont le devenir encore davantage.

Pour répondre à la hausse démographique, la Wallonie, comme sa voisine la Flandre d'ailleurs, propose de diminuer l'étalement urbain, en densifiant le logement dans les centres-villes, à proximité des gares et des lieux de service.

Reconstruire la ville sur la ville, valoriser les terrains sous-occupés et la réutilisation des bâtiments, assainir les anciennes friches industrielles... autant de pistes pour parvenir à l'**objectif wallon de 0km² de terres artificialisées** (comprenez « retirées de leur état non artificiel au Plan de Secteur ») **à l'horizon 2050**.

Braine-le-Comte Ville rurale

La répartition des sols en chiffres

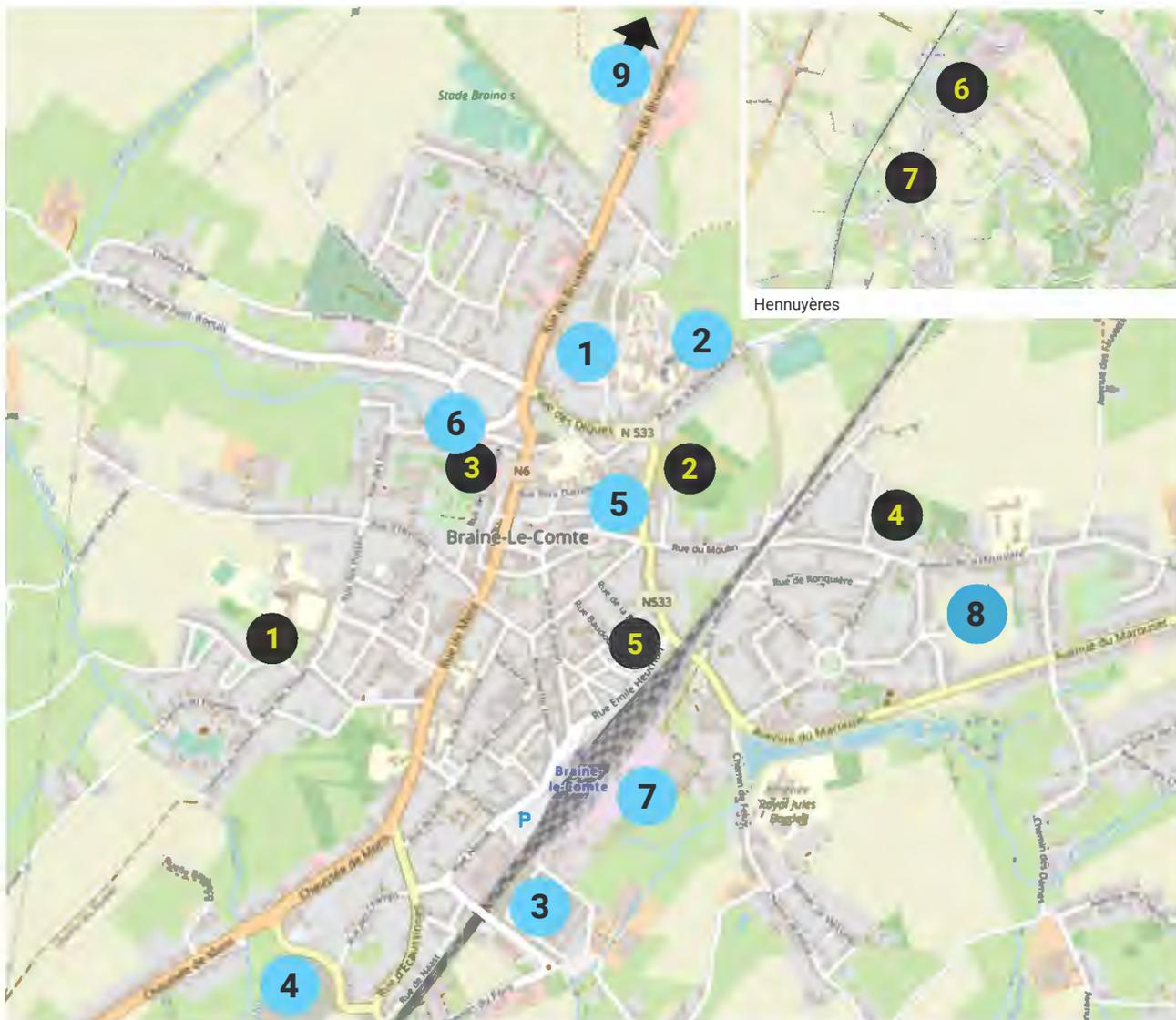


- Terres agricoles - 75%
- Terres artificialisées - 9,4%
- Terres boisées - 9,1%
- Divers - 6,5%

Source : IWEPS - 01/01/2020

“ Ne faudrait-il pas d’abord digérer les projets actuels ? **C’est le cas !** ”

Pour mieux s’y retrouver, voici une cartographie claire des grands projets en cours de réalisation et des terrains sur lesquels un projet pourrait potentiellement aboutir dans peu de temps.



État des lieux des projets de moyenne et grande importance

PROJETS EN COURS

- 1 Écrin Vert (rue des Dignes)
- 2 Haute Senne Logement (rue de la Bienfaisance)
- 3 Anciens ABT
- 4 Champ du Moulin (avec 1 surface commerciale)
- 5 Ancien site des Autobus brainois
- 6 Place des Postes
(avec une liaison vers le Champ de la Lune)
- 7 Écoquartier à l’arrière de la gare
- 8 Quartier Marouset-Houssière
- 9 N6 (avec 2 surfaces commerciales)

PROJETS POTENTIELS

- 1 Fosse Albecq
- 2 Catala
- 3 Réhabilitation de l’Usine UNIFAST
- 4 Avenue de la Houssière
- 5 Parking Delescolle
- 6 Rue du Grand Péril (Hennuyères)
- 7 Rue du Ronchy (Hennuyères)

“ Je peux avoir accès facilement aux informations essentielles sur l'urbanisation de ma Ville.

Vrai

WalOnMap

Vous souhaitez connaître l'affectation d'un terrain au Plan de Secteur ? Vous pouvez trouver l'information gratuitement depuis votre canapé ! En effet, le géoportail de Wallonie vous donne accès à toute une série de cartes utiles : geoportail.wallonie.be/walonmap

Modalités de consultations du public réglementées autour d'une demande de permis

LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS PRÉALABLES (RIP)

Si le projet est susceptible d'avoir un impact important, la demande de permis sera accompagnée d'une étude des incidences sur l'environnement (pour les projets de plus de 2 hectares). Une RIP est alors organisée avant le dépôt du projet, afin de permettre à son auteur de le présenter et de mettre en évidence les points d'incidences les plus importants. Les citoyens en sont notamment informés par des avis insérés dans la presse et via des affichages à plusieurs endroits proches du lieu où le projet est envisagé.

LES ENQUÊTES PUBLIQUES

Une fois le projet déposé, les enquêtes publiques ont pour objectif de permettre aux riverains d'être informés d'un projet et de formuler leurs remarques sur ses incidences éventuelles. Elles sont notamment notifiées au public via de grandes affiches jaunes placées en 4 endroits proches du lieu où le projet doit être réalisé. Les riverains situés dans un rayon de 50 mètres autour du terrain concerné sont également avertis par courrier.

LES ANNONCES DE PROJET

Pour les demandes de permis qui n'ont qu'un faible impact potentiel sur le cadre de vie, la législation wallonne prévoit désormais une procédure de consultation du public allégée. Un avis doit alors être apposé en front de voirie et aux endroits habituels d'affichage prévus par l'administration communale.

À Braine-le-Comte, toutes les enquêtes publiques et annonces de projet sont également consultables en ligne sur notre site internet www.braine-le-comte.be

 **Service Urbanisme** : 067/874.850, urbanisme@7090.be
Échevin de l'urbanisme : 0477/744.198, leandre.huart@7090.be



Quelques espaces verts et zones de promenade nature à Braine-le-Comte



PROCHE DU CENTRE VILLE

- **Champ de la Lune** : parc / Agoraspace / aire de jeux / pétanque
- **Étangs Martel** : zone de promenade / aire de jeux
- **Champ du Moulin** : parc de 2 ha en construction / quelques modules de jeux déjà installés
- **Place du Richercha** : terrain de basket / aire de jeux
- **Place de la Culée** : zone de jeux
- **Futur RAVeL 123** : déjà accessible avec de bonnes chaussures en haut de la rue du Moulin ou via le chemin du Pont Laroche

UN PEU PLUS LOIN

- **Piste de Santé du bois de la Houssière**
- **Quartier dit « de la rue du Pire »** : aire de jeux
- **Parc de la Clinique (avenue de la Houssière)** : aire de jeux (en réparation suite à du vandalisme)
- **Bientôt** : une nouvelle aire de jeux au Quartier Marouset/Houssière (voir la page consacrée aux charges d'urbanisme)

DANS LES VILLAGES

- **Gare de Ronquières** : Agoraspace / pétanque / aire de jeux
- **Ronquières** : RAVeL (entrée sur la N533) et promenade le long du vieux canal
- **Henripont** : Plan Vert (avec une vue imprenable sur le Plan Incliné) et RAVeL (accessible via l'ancienne gare)
- **Steenkerque** : notamment, promenade balisée sur la bataille de 1692
- **Hennuyères** : Parc du Ronchy (avec aire de jeux, mare pédagogique et verger)

Sans oublier les 650 hectares du bois de la Houssière et ses nombreux sentiers !

Vous êtes plutôt adepte de balade guidée et balisée ? Rendez-vous vite **page 19 !**

Sauvegarder les landes à bruyères de la Houssière

Les travaux d'étrépage du Clos du Vertbois touchent à leur fin : la bruyère va pouvoir à nouveau se développer.

Les bruyères, ce sont ces petits arbustes buissonnants aux minuscules feuilles linéaires et aux petites fleurs roses rassemblées en grelots. Dans le bois, on les trouve essentiellement aux abords des anciennes sablières où elles se développent dans un sol plutôt pauvre. Mais au fur et à mesure que le sol s'enrichit, d'autres espèces dites colonisatrices émergent et s'imposent au détriment des bruyères.

L'étrépage est une technique de restauration écologique des milieux qui consiste à enlever mécaniquement les couches supérieures d'un sol pour le rajeunir. Elle permet de restaurer des écosystèmes typiques des milieux pauvres en nutriments.

Pour le maintien de ce milieu si particulier, il faut alors déboiser, étréper, et ré-appauvrir le sol... dans le respect des législations appliquées à la gestion des massifs forestiers wallons, bien entendu.

Question

Saurez-vous reconnaître cette espèce présente également dans le bois de la Houssière mais qui préfère la compagnie des hêtres ?

Réponse : La Jacinthe bleue



Avec la collaboration du DNF, du DEMNA, de Natagora notamment, les travaux, qui se dérouleront en 2 temps, sont réalisés avec un important apport des budgets européens auprès de la Wallonie (Projets LIFE) et soutenus par les Autorités communales.

La première phase des travaux a été entreprise au niveau des anciennes sablières du Clos du Verbois. Elle devrait se terminer fin de ce mois. Ensuite, à l'automne, le chantier reprendra à la tête du bois et au Planois.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur le sujet, un dossier complet y est consacré sur notre site : www.braine-le-comte.be/news/travaux-lande-a-bruyeres.



Service Environnement : 067/874.877 à 880, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 0477/744.198, leandre.huart@7090.be



300 mètres de haies pour la biodiversité

Depuis plus de 25 ans, Braine-le-Comte développe une politique de protection des haies et des arbres présents sur son territoire.

En effet, arbres et haies multiplient les avantages écologiques :

- ils luttent contre les effets néfastes du vent ;
- ils régularisent l'humidité et empêchent le dessèchement du sol et des plantations ;
- ils créent un microclimat favorable à la vie végétale et animale ;
- ils procurent refuge et nourriture aux oiseaux et à d'autres espèces.

Dans ce cadre, le Collège a décidé de planter 300 m de haies et d'arbres sur différents sites brainois, situés à Ronquières (rue Halvaux), le long du RAVeL (« Écrin vert »), le long de l'avenue du Stade, à l'école d'Hennuyères, le long de la route de Petit-Roetulx et à Henripont (Plan Vert).

Certains de ces aménagements ont déjà pu être effectués ; d'autres suivront prochainement lorsque les conditions de plantation seront optimales.

ENVIE DE PLANTER UNE HAIE ?

La Wallonie a pour objectif de contribuer à planter 4.000 km de haies et un million d'arbres sur son territoire. Avec son plan « **Yes, we plant** », elle propose de soutenir financièrement les particuliers qui souhaitent aménager leur jardin.

Intéressé ? Renseignez-vous sur les sites www.ecoconso.be et yesweplant.wallonie.be.

VOTRE JARDIN DISPOSE DÉJÀ D'UNE HAIE ?

Pensez à la tailler en dehors de la période de nidification (qui s'étend du 1^{er} avril au 31 juillet) afin de laisser la faune s'y développer et s'y reproduire sereinement.



Service Environnement : 067/874.877 à 880, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 0477/744.198, leandre.huart@7090.be

Covid-19

La vaccination en pratique

D'ici la fin de l'été, l'ensemble de la population adulte de Wallonie sera appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Vous allez donc être invité, chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS.

Lors de la réception de votre convocation, vous serez invité à choisir la date, et l'heure de votre rendez-vous en vous connectant sur le site web indiqué.

Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, vous pouvez prendre rendez-vous au n° gratuit :

0800/45.019

Si pour une raison de santé ou autre, vous ne pouvez pas vous rendre seul.e au Centre de vaccination, un proche peut vous accompagner.

Si personne ne peut vous accompagner, nous vous invitons à nous en informer afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté : **Cellule de Planification d'urgence** - 067/874.841, planu@7090.be.

TOUS CONVOQUÉS, MAIS VACCINÉS SUR BASE VOLONTAIRE

Chaque citoyen de plus de 18 ans sera convoqué, mais vous avez le choix de répondre favorablement ou non à cette convocation.

Toutefois, l'objectif est de parvenir à 70% de la population vaccinée pour obtenir une immunité de masse. Plus on vaccine, plus on diminue le risque de voir des personnes développer des formes sévères de la maladie.

Notez également que l'invitation que vous recevez est personnelle ; il n'est pas possible de donner son rendez-vous à un proche.

UN RETOUR À LA NORMAL PROGRESSIF, ET SURTOUT PRUDENT

On le sait, le vaccin sera un moteur essentiel pour le retour à une vie normale. Mais, dans un premier temps, il est nécessaire de respecter encore toutes les précautions utiles.

Le COVID-19 ne disparaîtra pas du jour au lendemain, mais on peut espérer mettre la crise actuelle derrière nous. Grâce au vaccin, mais aussi en continuant de respecter les mesures sanitaires, pour bientôt reprendre son souffle.

VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS SUR LA VACCINATION ?

Les sites www.jemevaccine.be et www.info-coronavirus.be vous orientent vers des informations validées scientifiquement.

N'hésitez pas également à en parler avec votre médecin traitant.



De petites mesures pour une promenade en toute sécurité



Tant que l'épidémie n'est pas terminée, les gestes barrières sont encore nécessaires, également pour les personnes vaccinées.

C'est pourquoi, même au grand air, il est important de rester prudent et de respecter de petites mesures de précaution.

Maintenez une distance d'1,5m avec les personnes d'autres bulles. Et si le chemin que vous souhaitez emprunter connaît une trop forte affluence et que la distanciation n'est pas possible, portez votre masque ou privilégiez un autre itinéraire.

Cellule de Planification d'urgence :
planu@7090.be, 067/874.841

Bourgmestre en charge de la planification d'urgence : maxime.daye@7090.be, 0496/027.773

Du côté du Village de la Croix-Rouge de Ronquières



Centre majeur de la stratégie wallonne de vaccination, le Village de la Croix-Rouge de Ronquières a été pensé pour vacciner jusqu'à 200 personnes par heure, au plus fort de sa capacité. C'est pourquoi un plan de mobilité spécifique en plusieurs phases a été mis en place permettant à chacun de trouver facilement sa place sur la route et aux abords du centre.

À noter : le testing est toujours opérationnel sur le site, en drive-in uniquement, et sur rendez-vous.

Horaires et infos pratiques :

www.braine-le-comte.be/news/village-croixrouge

Faire de l'urbanisation une opportunité !

Les débats sont parfois passionnels lorsque l'on parle du droit des propriétaires de terrain en zone constructible de bâtir soit leur propre maison, soit leur propre projet. Ceci pour répondre à l'évolution démographique de notre région, de notre pays.

Notre équipe a toujours été claire et honnête sur ce sujet de l'urbanisation : si on ne peut pas tout le temps la freiner, on peut au minimum en faire une opportunité pour embellir nos quartiers et améliorer nos services aux citoyens. C'est ainsi que depuis quelques années, le système des charges d'urbanisme permet à tout projet de voir une réelle plus-value sur le terrain : dépollution de nombreux sols, suppression de friches industrielles, création de nouveaux parcs, de nouvelles aires de jeux, de pistes cyclables, d'espaces de biodiversité (ex : les nichoirs, les plantes mellifères...), de sentiers, de trottoirs en meilleur état, etc.

Les exemples sur le terrain sont nombreux et signes du respect de notre parole donnée. Soyez assurés de l'opiniâtreté de notre équipe, autour de notre échevin de l'urbanisme Léandre Huart, pour appliquer strictement ces charges dans notre ville rurale.

Christine KEIGHÉL-EECKHOUDT
Présidente du MR brainois

Pour plus de participation et une urbanisation à taille humaine !

Le débat politique s'est focalisé dernièrement sur une consultation portant sur la participation et l'urbanisation dans le quartier de la « Fosse Albecq ».

ECOLO considère que dans le cadre d'un projet d'aménagement de quartier, les habitants doivent être consultés afin qu'ils puissent expliciter leurs attentes. Cette consultation doit être menée par la commune qui peut aider les comités d'habitants en mettant à leur disposition des moyens matériels et toutes les informations nécessaires pour concrétiser leur projet. La participation des citoyens est un outil indispensable pour faire vivre la démocratie.

Un autre enjeu à venir est l'urbanisation potentielle des terrains prévus au plan de secteur en zone d'habitat. De vastes zones vouées aujourd'hui à l'agriculture risquent à terme d'être urbanisées. Si Ecolo considère qu'il faut mettre un frein à celle-ci, il semble nécessaire que la commune élabore avec ses habitants des Schémas d'Orientation Locaux. Ceux-ci contiendront, entre autres, les indications relatives à l'implantation et à la hauteur des constructions, aux voiries et aux espaces publics garantissant une urbanisation à taille humaine.

Pour nous contacter : info@braine-le-comte.ecolo.be
www.facebook.com/ecolo.brainelecomte

Demain finira bien

Le printemps est à nos portes bien qu'un peu perdu cette année sans artistes ni spectacles pour l'animer ; sans tambours des carnivals pour le guider ; sans soumonces pour le rythmer. Nous pensons aux enfants, aux Gilles, aux travailleurs de l'horeca, aux artistes et aux nombreuses personnes qui font vivre notre patrimoine culturel. Avec les beaux jours et l'élargissement de la campagne de vaccination, nous espérons tous pouvoir retrouver le fil d'une vie sociale plus active en profitant, d'un des événements proposés dès la reprise notamment par ceux du Centre Culturel. Cette crise sanitaire aura également mis en lumière notre besoin grégaire de sociabilité. L'expression de cette sociabilité dépasse de loin nos écrans. C'est un logiciel complexe qui peut s'exprimer d'autant de manières qu'il y a de citoyens. Et, paradoxalement elle peut aussi s'exprimer par ce qu'il y a de commun chez chacun. Les deux peuvent se rassembler au travers de rencontres citoyennes au service de l'intérêt général. La crise sanitaire nous conforte dans notre démarche de développer et entretenir les dynamiques et le dialogue autour de ces pôles. C'est avec optimisme et confiance que nous abordons cette nouvelle saison, toujours orientés du côté des solutions. Derrière nos masques, gardons le sourire !

Fred Van der Zwaan
Président du PS de Braine-le-Comte et de ses villages

Motion introduite par l'opposition sur la problématique du site Albecq

Ensemble se réjouit que la proposition ait pu aboutir sur des décisions constructives après un débat animé au Conseil communal.

Ensemble précise qu'il n'a pas accepté de participer à la pseudo-réunion citoyenne du 23/02 : cette réunion s'inscrivant dans une procédure biaisée qu'il refusait. La majorité a accepté de l'abandonner et a retiré sa référence sur le site de la ville.

Ensemble regrette que la décision d'envisager un Schéma d'Orientation Local n'ait pas pu être adoptée par la majorité. C'était la seule alternative légale pour s'assurer de la bonne conformité du projet à des prescriptions urbanistiques contraignantes.

En l'état, le promoteur garde la main pour envisager son projet.

Ensemble espère que les rencontres citoyennes permettront de définir les priorités de l'aménagement du site, par un Schéma d'Orientation Local établi par le Conseil Communal, pour orienter le projet du promoteur.

Le groupe Ensemble soutient le développement de la ville, pour autant que cela soit envisagé de façon harmonieuse et dans le respect du cadre de vie des Brainois.

Le groupe Ensemble
info@ensemble-blc.be, www.facebook.com/ensemble.blc

Gare en chantier : De nouveaux escalators et l'ouverture du parking P3 ce début de printemps !

Notre gare est de plus en plus belle au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Sous les rayons de soleil, elle respire et retrouve sa superbe d'antan. Une remise en beauté bien méritée pour une des plus anciennes gare du monde encore en activité !

Grâce au retour d'une météo plus clémente, le chantier a repris de plus belle, avec des nombreux aboutissements à l'aube du printemps.

Du côté du nouveau parking à l'arrière de la gare, du couloir sous-voies et de la voie d'accès au parking depuis le Chemin de Feluy, l'heure est à la finalisation. Marquage routier, ferronnerie, peinture, éclairage... Les touches

finale sont apportées en ce moment pour permettre une **ouverture officielle du parking P3 à la fin du mois de mars**.

Autre chantier très attendu : le **remplacement des escalators**, hors services depuis plusieurs années, devrait également être terminé d'ici la fin mars.

Voilà qui devrait ravir les milliers de navetteurs qui empruntent ces chemins quotidiennement pour se rendre vers leur lieu de travail.



Service Mobilité : mobilite@7090.be, 067/874.851

Échevin en charge de la mobilité : leandre.huart@7090.be, 0477/744.198



Vos produits locaux bio, livrés en gare !

Dans quelques semaines, vous pourrez acheter vos produits locaux sur internet et enlever vos commandes en gare de Braine-le-Comte.

À partir du 16 avril, via la nouvelle coopérative La Clique en Senne, les producteurs bio de la région disposeront d'un espace en gare pour livrer, chaque vendredi, fruits, légumes, pains et fromages locaux. Plus de 20 producteurs et 4 épiceries locales vous proposeront une centaine de produits par le biais d'une plateforme de commerce en ligne.

Concrètement, vous pourrez passer votre commande sur le site www.la-clique-en-senne.be du vendredi au lundi soir et les réceptionner chaque vendredi après-midi.

Fiers de cette 1ère étape concrétisée, l'Agence de Développement Local et Groupe One continueront de suivre le projet afin de voir aboutir l'idée initiale, à savoir disposer d'une véritable conciergerie en gare de Braine-le-Comte, et recréer du lien entre les commerçants brainois et les usagers des transports en commun.



ADL

067/895.419, adl@7090.be

Échevine du Développement économique

0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Sur nos routes et dans nos jardins

MIGRATION DES BATRACIENS

Merci aux bénévoles

De début mars à fin avril, les amphibiens réalisent leur migration printanière. Comme chaque année, en collaboration avec la Ville, de nombreux bénévoles participent à l'action de sauvetage organisée par Natagora Haute Senne dans le bois de la Houssière afin de les aider à atteindre les zones de reproduction. Merci à eux pour leur implication !

Plus d'infos : www.batraciens.be

ATTENTION AUX HÉRISSEONS !

Le hérisson est un animal nocturne, il chasse donc la nuit, notamment dans les jardins. Or, les robots-tondeuses sont très silencieux et, lorsqu'ils sont activés de nuit, peuvent blesser mortellement les hérissons. Les centres de revalidation des espèces sont nombreux à recenser des cas de décès ou de blessures de hérissons. On estime que seul un hérisson sur trois peut être sauvé.

Que faire pour les aider ?

- Si vous avez un robot-tondeuse, ne le programmez jamais entre le coucher du soleil et le lever du jour.
- Quelques aménagements simples dans un coin du jardin peuvent déjà favoriser l'arrivée d'une famille de hérissons dans celui-ci (haies, tas de feuilles, etc). Le Service Environnement vous renseignera volontiers.
- Réservez un passage à hérissons auprès du Service Environnement (un passage par jardin / ménages brainois / stock limité).

Avec le soutien de la Wallonie, la Ville, quant à elle, a acquis des gîtes à hérissons. Ils seront placés prochainement et viendront compléter les autres aménagements déjà installés en faveur de l'accueil de la biodiversité dans nos cimetières (hôtels à insectes et nichoirs à oiseaux).

Très bientôt, une action sensibilisant à la traversée des hérissons verra également le jour le long de nos routes.



Service Environnement : 067/874.878, environnement@7090.be

Échevin de l'Environnement : 0477/744.198, leandre.huart@7090.be

Échevine du Bien-être animal : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be



La Maison des Jeunes continue de se réinventer, de vivre, de créer et de partager, que ce soit virtuellement ou en présentiel, dans le respect des mesures.

Et le lien précieux entre animateurs et jeunes brainois est resté une préoccupation constante : en passant, par exemple, des ateliers vidéo / cuisine / expression, à la création d'un projet solidaire, en soutien aux commerçants, ou encore à la création d'un court métrage en ligne, etc.

Les jeunes de la MJ n'ont cessé de montrer ô combien il est essentiel pour eux de partager, de créer, d'être écoutés, d'être accompagnés, dans une société où il n'est actuellement pas facile de se projeter.

L'aventure ne s'arrête pas là... Elle continue de jour en jour et l'équipe d'animation est prête à relever tous les défis avec les jeunes !

Alors si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de la Maison des Jeunes, à découvrir ses accueils virtuels, à participer à ses activités en présentiel (pour les 12-18 ans) et à découvrir aussi ses diverses animations destinées aux 12-26 ans.



Maison des Jeunes : 067/557.220, info.mjblc@gmail.com
www.mjblc.com, @mjblc, @mjblc7090, pzug8tm7F4
Échevine de la Jeunesse : 0496/261.034, angelique.maucq@7090.be

Aide aux familles

Les aides familiales sont appelées à intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées en difficulté, pour accomplir les tâches de la vie quotidienne.

Le Service d'Aide aux Familles du CPAS apporte une aide de taille dans le quotidien des familles. Son rôle social est de permettre le maintien à domicile des personnes et de leur assurer une qualité de vie.

Les aides familiales peuvent également apporter un soutien éducatif auprès des familles en apportant un certain accompagnement dans le parcours scolaire, dans l'organisation quotidienne...

Il n'est pas obligatoire d'émarguer au CPAS pour bénéficier de ce service. Toutefois,

le tarif appliqué dépendra de vos revenus, selon un barème en application au niveau wallon, et qui varie de 0,87€ à 7,81€ par heure de travail.

Une assistante sociale, responsable du Service, est disponible pour vous écouter et vous proposer la meilleure aide adaptée à vos besoins.

Les responsables administratives, quant à elles, se feront un plaisir de répondre à toutes questions et demandes, chaque jour entre 8h et 13h.



Service d'Aide aux Familles : 067/550.753 ou 067/550.737, aideauxfamillesCPAS@7090.be
Présidente du CPAS : 0496/509.011, benedicte.thibaut@7090.be



Soutien aux mouvements de jeunesse

Bonne nouvelle pour les mouvements de jeunesse brainois ! Le Conseil communal a validé, ce 1^{er} mars, l'octroi d'une subvention de 10€ par affilié en leur faveur.

Cette mesure apporte ainsi une aide financière équitable à chacune des associations afin de les aider à mener à bien leurs projets.

Les mouvements de jeunesse reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et établis sur le territoire de Braine-le-Comte peuvent prendre contact directement avec notre Service Jeunesse pour obtenir le formulaire de demande et les informations pratiques concernant la subvention.

Service Jeunesse : 067/884.729, jeunesse@7090.be
Échevine de la Jeunesse : 0496/261.034, angelique.maucq@7090.be

La nouvelle balayeuse de voiries sillonne l'entité

Un cadre propre contribue à la qualité de vie, au bien-être des habitants et participe aussi à l'image d'une commune. C'est pourquoi la Ville de Braine-le-Comte a fait de la propreté publique une de ses priorités.

En tout, près de 720.000€ ont été investis dans le domaine ces 2 dernières années. Sans compter les agents de terrain du Service Propreté publique, qui représentent pas moins de 14 équivalents temps plein.

Un nouvel aspirateur de rue en 2020, une nouvelle hydrocureuse fin 2021... Et, aujourd'hui, une nouvelle balayeuse de voirie !

Équipée de brosses rotatives, elle vient remplacer l'ancien véhicule, arrivé en bout de course après plus de 30 ans de loyaux services. Elle peut également nettoyer les déchets d'origine humaine (papiers, mégots, canettes...) grâce à un système d'aspiration des déchets.



Mais, la propreté publique, c'est avant tout l'affaire de tous !

Pour que les moyens techniques investis soient pleinement efficaces, nous avons tous un rôle à jouer. Et ce n'est un secret pour personne : les dépôts clandestins et sauvages, peu importe leur taille, sont un véritable fléau.

La nouvelle balayeuse est donc aussi le 1^{er} support de communication d'une campagne de sensibilisation autour du slogan :

Une Ville propre, ça donne enVie ! #tousconcernés

 Service Travaux : 067/550.360, travaux@7090.be - Échevin des Travaux : 0475/684.308, andre-paul.coppens@7090.be

P+MC : Démarrage au 1^{er} juillet



La collecte des PMC élargie aux autres emballages plastiques pourra débuter au 1^{er} juillet prochain pour notre intercommunale de gestion des déchets in BW.

En plus des bouteilles et flacons en plastique, des emballages métalliques et des cartons à boissons, les collectes P+MC permettront d'ajouter d'autres déchets au sac bleu tels que les ravieres (de fruits, légumes, pâtisseries, viandes, glaces, champignons, salades diverses pour sandwiches...), les barquettes de beurre et de margarine, les pots de yaourt, les gobelets ou encore les tubes de dentifrices et cosmétiques.

Les anciens sacs PMC resteront valables, tandis que les nouveaux sacs seront vendus au même prix.

Grâce aux nouvelles consignes de tri élargies, on estime que les déchets résiduels pourraient diminuer de 8kg par an et par habitant.

Les consignes de tri actuelles restent d'application pour l'instant. Vous recevrez une communication officielle aux alentours du 1^{er} juillet pour vous avertir de la mise en route effective de ce nouveau sac.

Le meilleur déchet reste malgré tout celui qui n'existe pas. Retrouvez de nombreuses astuces sur moinsdedechets.wallonie.be et dans votre magazine anti-gaspi madge.be.



En raison des conditions sanitaires, la 7^e édition du "Grand nettoyage de printemps" est reportée à une date ultérieure ! À suivre sur www.bewapp.be.

Vos matelas usagés mieux valorisés



Pour permettre un meilleur recyclage, la reprise des matelas usagés est organisée en Belgique depuis le 1^{er} janvier 2021.

Certains vendeurs reprennent donc dorénavant gratuitement votre vieux matelas lorsque vous en achetez un nouveau chez eux, grâce à un système de Responsabilité Élargie du Producteur.

S'il est évidemment toujours possible de déposer son matelas aux recyparcs, ceux-ci s'équipent petit à petit de containers spécifiques pour une meilleure valorisation.

Attention, la condition incontournable pour un bon recyclage est que le matelas soit bien sec lors de son dépôt.

Infos et points de collecte (vendeurs compris) sur : www.valumat.be

Promenons-nous sur les sentiers brainois !

Grâce à l'Office du Tourisme, apprenez-en plus sur notre ville, ses villages et tout ce qui fait de Braine-le-Comte, une Ville pas comme les autres.

L'Office du Tourisme met en valeur le patrimoine brainois et les nombreuses richesses parfois méconnues : le célèbre Plan incliné de Ronquières, le canal (ancien et nouveau), les vallées henripontoises, le bois de la Houssière, le Bonhomme de Fer, la campagne d'Hennuyères, la Bataille de Steenkerque, les étangs Martel...



Poussez la porte du pavillon et redécouvrez votre entité !

Aux amateurs de randonnées, l'Office propose une carte des sentiers de promenades couvrant toute l'entité brainoise. Grâce à elle, aucun risque de vous perdre lors de vos sorties bucoliques !

Pour les balades, ce n'est pas le choix qui manque : une série de brochures au format « poche » vous invitent à la découverte des circuits et sont notamment consacrées au village d'Hennuyères, à Steenkerque et sa bataille, à Ronquières et au Bois de la Houssière.

Vous pourrez aussi découvrir la Ville autrement grâce aux ouvrages intitulés :

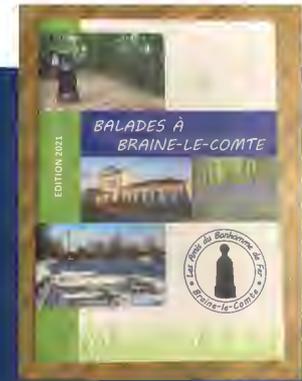
- La Table de pierre du pendu – conte historique brainois ;
- Les chapelles et potales de Braine-le-Comte ;
- La vie brainoise du Père Damien ;
- Le Circuit Moyen Âge, autour des richesses architecturales du centre-ville.

La carte Vhello du réseau « Points Nœuds » en cœur du Hainaut, les cartes RAVeL, « Le Moyen-âge dans la région de la Haute Senne » sont également disponibles afin de planifier vos balades à vélo.

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, l'Office du Tourisme vous accueillera également les week-ends du 27 mars, du 3 avril et du 17 avril, de 10h à 15h.



Office du Tourisme : Grand Place 38, 067/874.888, info@braine-tourisme.be, www.braine-tourisme.be
Échevine du Tourisme : 0496/261.034, angelique.maucq@7090.be



La nouvelle brochure des Amis du Bonhomme de Fer est disponible !

Bonne nouvelle : la toute dernière brochure des "Balades à Braine-le-Comte" des Amis du Bonhomme de Fer est en vente à l'Office du Tourisme au prix de 5€.

L'occasion de remettre en lumière l'incroyable travail de cette association dont les bénévoles préservent avec passion la nature et les sentiers balisés de l'entité.

Envie de retrouver le sport en prenant l'air ? Réservez vite votre partie de pétanque !



Vous êtes à la recherche d'une activité sportive douce pour le retour des beaux jours, à pratiquer en petit groupe et qui respecte les normes sanitaires en vigueur ?

Braine Ô Sports vous propose une solution idéale en ce début de printemps : la possi-

bilité de réserver en ligne un créneau de jeu sur les différents terrains de pétanque de l'entité.

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, votre groupe de joueurs ne peut toutefois pas dépasser 10 personnes. Le port du masque obligatoire et le maintien d'une distance d'1m50 entre les joueurs doivent également être respectés.

Alors, prêts à ressortir les boules et le cochonnet ?

Réservations sur www.braine-le-comte.be/pages/braine-o-sport



Braine Ô Sports : 067/884.720, brainsports@7090.be
Bourgmestre, en charge des Sports : 0496/027.773, maxime.daye@7090.be

Où trouver un terrain de pétanque à Braine-le-Comte ?

- Parc du Champ de la Lune (rue d'Horrues, Braine-le-Comte)
- Place de la Culée (Braine-le-Comte)
- Cité du Pire (rue du Pire, Braine-le-Comte)
- Espace Sport du Planois (rue du Planois, Hennuyères)
- Parc du Gamin (rue Mayeur Etienne, Braine-le-Comte)
- Gare de Ronquières (rue Jules Dekeyn, Ronquières)

Cimetières : Modification des horaires d'ouverture

Dorénavant, sauf disposition contraire du Bourgmestre, les cimetières sont ouverts au public comme suit :

Pour les piétons (accès par la petite porte), tous les jours, samedis, dimanches et jours fériés inclus, de 8h à 18h (en lieu et place de 9h à 16h).

Pour les véhicules, excepté lors de funérailles (accès par la grande porte), tous les jours de la semaine, de 8h à 15h.

En dehors de ces heures, toute présence dans le cimetière est interdite, que les portes soient fermées ou non.



QUI PEUT CIRCULER EN VOITURE DANS LE CIMETIÈRE ?



Uniquement sur base d'une autorisation délivrée par le Bourgmestre, sur demande à introduire auprès du Service Seniors (seniors@7090.be ou 067/874.886) :

- toute personne à mobilité réduite disposant d'une carte de stationnement ad hoc délivrée par le SPF Sécurité sociale ;
- toute personne éprouvant des difficultés à se déplacer attestées par un certificat médical.

Si vous êtes en incapacité temporaire ou si vous n'avez pas de véhicule, il est possible de vous faire accompagner sur place par le personnel communal.

N'hésitez pas à prendre contact avec les fossoyeurs au 0492/89.68.91 ou avec le Service Travaux.

i **Service Travaux** : 067/550.360, travaux@7090.be
Échevin des Travaux : 0475/684.308, andre-paul.coppens@7090.be
Service Seniors : 067/874.886, seniors@7090.be

Carnet de famille

MARIAGES

Gérard Karim et Rahmani Rahma mariés le 31/12/2020.

NAISSANCES

Fernandez Ramos Loukas né le 3 décembre, Vanschedael Roxane née le 16 décembre, van de Werve de Schilde Simon né le 30 décembre 2020, Arickx Matthieu né le 15 janvier 2021.

DÉCÈS

Helli Francine née le 04.07.1929 et décédée le 24.12, Pêtre Emiliane née le 28.04.1934 et décédée le 26.12, Van Laethem née le 04.09.1938 et décédée le 28.12, De Schrijver Josephus né le 06.04.1929 et décédé le 28.12.2020, Demunter Kurt né le le 10.01.1960 et décédé le 02.01.2021, Kestens Jacques né le le 08.11.1944 et décédé le 04.01, Goudelouf Willy né le 06.07.1938 et décédé le 07.01, Croonenborghs René né le 08.07.1935 et décédé le 07.01, Mortelmans Maria née le le 07.10.1944 et décédée le 08.01, Regenye Oszkar né le le 29.03.1936 et décédé le 10.01, Goossens Bernard né le 28.07.1958 et décédé le 12.01, De Prez André né le 28.12.1934 et décédé le 13.01, Cools Daniel né le 25.07.1971 et décédé le 13.01, Ibanez Y Calvo Joshua né le le 31.07.1997 et décédé le 15.01, Sauvage Max né le 30.03.1962 et décédé le 15.01,

Plasman Jean Marie né le 20.05.1947 et décédé le 18.01, Lemaine Raymond né le 14.08.1951 et décédé le 18.01, Castan François né le 09.10.1935 et décédé le 19.01, Guichard Yvette née le 05.03.1933 et décédée le 22.01, Fraussen Jan né le 28.09.1938 et décédé le 22.01, Smoos, Norbert Anselme Ghislain Alphonse, Philippe Bertha née le 28.07.1927 et décédé le 23.01, Van Der Gucht Irène née le 04.05.1952 et décédée le 24.01, Vandenbroucke Joseph né le le 14.11.1939 et décédé le 26.01, Pieyns Richard né le 30.04.1933 et décédé le 27.01, Delerue Robert né le 07.10.1931 et décédé le 28.01, Darquennes Eric né le 07.07.1960 et décédé le 29.01, Dops Helena née le 12.06.1932 et décédée le 01.02, Ponta Marie Thérèse née le 15.04.1943 et décédée le 08.02, Dugailly Mireille née le 30.11.1957 et décédée le 10.02, Dumortier Edgard né le 28.05.1926 et décédé le 10.02, Verkercke Mireille née le 19.02.1932 et décédée le 14.02, Decorte Lucien né le 20.01.1959 et décédé le 18.02, De Pelseneer Clémence née le 20.08.1930 et décédée le 18.02, Spiers Bruno né le 28.05.1967 et décédé le 19.02, Paternotre Philippe né le 02.07.1954 et décédé le 19.02, Delcroix Richard né le 05.07.1928 et décédé le 19.02, Lheureux Georges né le 06.01.1927 et décédé le 20.02, Puche Marie Thérèse née le 21.03.1931 et décédée le 22.02, De Boe Marie-Rose née le 13.07.1928 et décédée le 28.02, Druart André né le 02.01.1945 et décédé le 28.02.2021.

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).

i **Service État civil** : 067/874.843, etatcivil@7090.be
Officier de l'État civil : 0496/027.773, maxime.daye@7090.be

Travailler au sein de l'Administration

La Ville de Braine-le-Comte procède actuellement aux recrutements d'un.e **Spécialiste en Marchés publics** et d'un.e **Informaticien.ne – gestionnaire de réseaux**.

Si vous êtes à la recherche d'un poste de ce type, au sein d'une entreprise publique de proximité et en pleine évolution, n'hésitez pas à proposer votre candidature avant le 15 avril 2021.

Les offres sont détaillées sur notre site : www.braine-le-comte.be/pages/offreemploi. Tout renseignement relatif à ces postes peut être obtenu auprès du Service des Ressources Humaines : 067/874.836, GRH@7090.be

Les pharmacies : Relais dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis novembre dernier, les 1.800 pharmacies wallonnes sont devenues des « relais » pour orienter les victimes de violences conjugales qui s'adressent à elles.

Les statistiques en matière de violences conjugales continuent d'être interpellantes : en 2015, en moyenne 44 plaintes par jour étaient déposées en Wallonie pour violences physiques, sexuelles ou économiques dans le couple. Depuis 2017, on dénombre par ailleurs plus de 120 féminicides dans notre pays.

Cette situation s'est encore exacerbée pendant la crise sanitaire. Ainsi, la ligne d'écoute « violences conjugales » a vu ses chiffres d'appels tripler durant la première vague de confinement. À l'heure actuelle, on observe toujours un doublement des chiffres par rapport à une période « d'avant crise ».

Pour faire face à ce problème, un nouveau dispositif d'aide et d'orientation des victimes a vu le jour.

Désormais, les pharmaciens de Wallonie peuvent orienter les victimes vers des services spécialisés de prise en charge et d'accompagnement ou vers la police.

Bien entendu, les pharmaciens n'ont donc pas vocation à prendre en charge les victimes elles-mêmes, mais ils/elles sont invité.e.s à orienter les personnes en souffrance.

Service Égalité des chances : 067/884.726
Échevine de l'Égalité des chances : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Le Planning familial reste joignable

Le centre de planning de Braine-le-Comte est un centre de planning familial et de consultation familiale et conjugale agréé par la Région wallonne.

Depuis le début de la crise sanitaire actuelle, pour contacter le Planning familial, il est préférable de prendre contact par mail ou par téléphone. En effet, les horaires de travail ont été modifiés suite au télétravail qui reste toujours d'actualité.

Nouveauté pour le planning familial : Une page facebook a été créée « Planning familial de Braine-le-Comte ». N'hésitez pas à vous y abonner !

Centre de Planning familial : 067/550.752 ou 740, laurence.jansseune@7090.be
Présidente du CPAS : 0496/509.011, benedict.e.thibaut@7090.be

Groupe de Travail Patrimoine

Depuis une vingtaine d'années, le Groupe de Travail Patrimoine épaula la Ville de Braine-le-Comte à travers le Centre Culturel puis l'Office de Tourisme dans la promotion du patrimoine brainois.

Son action apparaît particulièrement lors des Journées du Patrimoine, mais ce n'en est pas la seule manifestation. C'est ainsi que ses membres sont investis dans le projet lié à la rénovation de la gare de Braine-le-Comte.

Le Groupe est composé essentiellement de passionné.e.s qui mettent en commun leurs connaissances, leurs expériences. Leurs différentes sensibilités leur permettent de mieux appréhender les faits et réalités. Ils se font un devoir et surtout un plaisir de partager leurs découvertes avec toutes et tous.

Office du Tourisme : 067/874.888, info@braine-tourisme.be
Échevine du Tourisme : 0496/261.034, angelique.maucq@7090.be



Prochaines Collectes de sang

Les prochaines collectes de la Croix-Rouge auront lieu le 25 mars, le 22 avril, le 27 mai et le 24 juin (16h-20h) à l'Athénée Royal École Primaire de la rue de Mons 60, Braine-le-Comte.

 www.donneurdesang.be

Le saviez-vous ?

La Ville a mis sur pied un Groupe de Travail consacré aux Violences faites aux femmes afin de réfléchir aux solutions pour lutter contre cette problématique.

Avis d'enquête publique: Sentier n° 131

Une enquête publique relative au déplacement du sentier n°131 avec modification de l'assiette de la voirie communale à l'avenue de la Hêtraie est actuellement en cours (terrain cadastré 2^{ème} division section C N°662c).

Le dossier peut être consulté auprès du Service Urbanisme (sur rendez-vous uniquement) ou en ligne sur www.braine-le-comte.be/pages/avis-urbanisme-environnement.

Après consultation des pièces utiles, toute réclamation ou observation écrites sont à envoyer jusqu'au 7 avril 2021 à 12h au Collège communal, par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Service Urbanisme
Grand-Place N°39
7090 Braine-le-Comte

ou par courriel à : urbanisme@7090.be.

